

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMART TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 9 BIS IMPASSE N° 3 RUE 8612 ZI CHARGUIA 1 – 2035 TUNIS

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions SMART Tunisie et l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs informe le public que le contrat est arrivé à échéance le 15 novembre 2024.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de SMART Tunisie est rentré en vigueur le 17 novembre 2021.

Le contrat de liquidité était composé de 235 393 titres SMART et de 10 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture, ce contrat est composé de 235 393 titres SMART de 10 000 000 dinars de liquidité.

Le contrat ne sera pas renouvelé.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.